

# COMMENT PRÉSENTER LA PÉDAGOGIE FREINET AUX PARENTS

*Roger UEBERSCHLAG*

Tout préoccupés à constituer leur classe en groupe de travail et de camaraderie, la plupart de nos camarades sont souvent contraints de mettre entre parenthèses deux terrains d'influence voisins : celui des collègues et celui des parents.

Des collègues, il sera peu question dans cette étude. Ce qu'ils demandent à un instituteur Freinet, c'est de ne pas les « snober » consciemment ou inconsciemment par des « taquineries » sur l'étude traditionnelle ni par une « démagogie » à l'égard des élèves. En effet, pour nombre d'entre eux, le maître Freinet cherche à se faire bien voir des enfants (plus de lignes ni de retenues !), des parents (on s'intéresse à leur enfant autrement qu'en distribuant des notes), de l'Administration (la rénovation).

On ne peut détruire efficacement ce parti pris par des discussions sans fin, mais uniquement par un bon esprit de compréhension, d'accueil, de services rendus (de préférence extra-scolaires). On peut espérer que le système des mutations permettra peut-être un jour de rassembler dans une

école ceux qui ont une conception identique de l'éducation. Dans l'état actuel, tirons parti de cette coexistence : l'influence des collègues sur le comportement de nos propres élèves reste limitée.

Il n'en va pas de même en ce qui concerne l'attitude familiale. D'elle dépend, plus que nos camarades du mouvement ne le soupçonnent, la réussite à 30 ou à 80% de leur action éducative. En milieu rural, plus qu'en milieu citadin peut-être (dans 90% des cas les parents, en ville, n'ont jamais aperçu, ne serait-ce que la silhouette du maître de leur enfant), le contrôle familial sur l'école s'exerce pour des raisons sociologiques sur lesquelles il n'est pas nécessaire de s'attarder :

— l'instituteur est une personnalité dans le village,

— les parents se connaissent et échangent leur opinion à son sujet,

— on le soupçonne (à tort ou à raison) d'avoir une influence politique. En France, les lois laïques ont protégé l'instituteur des pressions locales en



en faisant un fonctionnaire dépendant, non d'une commission scolaire municipale, mais directement du pouvoir central. Cette indépendance, protectrice à certains égards, comporte néanmoins un revers de médaille : n'ayant pas de compte à rendre aux parents, officiellement, l'instituteur perçoit souvent comme critique toute curiosité pédagogique des parents et comme affront, toute critique de la vie scolaire. De leur côté, les parents se sentent jugés à travers leurs enfants.

Au départ, donc, il y a de part et d'autre de la prudence, de la méfiance dès qu'un incident survient.

### *Des parents inquiets*

Des incidents, les maîtres d'école moderne peuvent, sans s'en apercevoir, en créer en appliquant la pédagogie Freinet :

— aux yeux des parents les enfants paraissent trop vite « émancipés » : les thèmes et le ton des conversations avec le maître n'appartiennent plus à la tradition scolaire,

— ils n'ont plus de travaux à domicile, de punitions, de sanctions pour une écriture négligée et une orthographe incorrecte,

— ils rentrent parfois tard, vendent des journaux scolaires étalant au grand jour les mésaventures d'autres enfants, parfois d'adultes, ont l'air de se divertir avec une imprimerie, des maquettes, des albums de dessin, etc.

Cette mutation inquiète les parents et, en premier lieu, ceux qui ont du mal à « tenir » leurs enfants. L'aide qu'ils attendent de l'école s'évanouit. Ils ne peuvent plus renforcer leurs menaces par une sanction du maître (même de simple désapprobation).

De plus, ils ont l'expérience de la vie « dure à gagner ». La bonne école n'est-ce pas celle qui, par la rigueur et l'exigence de travail difficile, fait prendre conscience aux enfants qu'ils devront savoir besogner et obéir ?

Enfin, examens et concours ne se passent avec succès qu'en peinant sur les livres et les devoirs. L'école nouvelle se refuse à ce style de travail et du coup ne compromet-elle pas la promotion du pauvre en créant le paradis artificiel de l'enfance heureuse ?

Les arguments, répétons-le, sont des objections de bonne foi, chez les parents trop tracassés par la vie quotidienne pour ne pas être anxieux de l'avenir de leur enfant. Leur répondre par notre croyance en une pédagogie libératrice, notre joie de voir s'épanouir leurs enfants ne suffit pas à dissiper leur crainte. Nous aurions donc raison contre 90% des collègues qui n'appliquent pas cette pédagogie ? La seule preuve que les parents admettent vraiment, c'est la réussite à l'entrée en 6<sup>e</sup> ou au CEP et dans le premier cas, une bonne continuation des études. Or, nous ne faisons pas de miracles et c'en est parfois un de faire triompher à un examen traditionnel un élève préparé à la recherche et à l'expression, c'est-à-dire entraîné aux méthodes de travail... souhaitées plus fréquemment dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire.

### *Ne pas faire plébisciter la pédagogie Freinet*

J'ai connu des camarades qui, désireux d'acquiescer les parents immédiatement à leur cause, ou mieux encore, pour les associer à la gestion de l'école, les convoquaient pour leur expliquer





Photo Henri Elwing

leurs projets. Après leur avoir annoncé « ce qui allait changer », ils sollicitaient leur avis. Le silence des uns, les réticences des autres leur causaient alors une cruelle déception. Idéalistes, c'est-à-dire ignorants des soucis et des motivations réelles des parents, ils avaient décrit une oasis. Pour les familles, ces maîtres étaient de doux rêveurs qu'il fallait ramener sur terre. Les parents n'apprécient pas qu'on les mette ainsi doublement dans l'embarras. D'abord parce que toute comparaison devant l'instituteur est gênante ; ensuite parce qu'on soumet à leur jugement un art de faire dont beaucoup de termes leur semblent bizarres : texte libre, coopération, auto-correction, plan de travail, échanges scolaires alors que pour les enfants et le maître, ces mêmes mots ont été digérés par la vie quotidienne.

D'autre part, la présence d'autres parents, la difficulté à prendre la parole en public (que trahissent des propos sans nuances dictés par la brusquerie de la timidité et non par l'agressivité) augmentent encore le malaise.

*Les ressorts psychologiques des parents ne sont pas différents de ceux de leurs enfants*

Essayons de considérer les parents d'un œil neuf. Ce que tous souhaitent,

c'est un enfant sans problèmes (ce qui est loin d'être une garantie pour l'avenir, un enfant sans crises annonçant généralement un adulte immature). Une autre pédagogie ne les intéresse que lorsqu'ils constatent que l'ancienne ne permet pas à leur enfant de réussir. C'est donc sur la réussite de chaque enfant, pris individuellement, que notre intervention peut porter, au cours d'une entrevue individuelle. Sans cette prise de contact personnelle, cet apprivoisement, une consultation collective ne pourra pas dépasser le stade des réactions hasardeuses de rassemblements.

D'autre part, les parents ne sont pas d'emblée convaincus de ce que, pour notre part, nous estimons essentiel : l'expression artistique qui libère l'enfant de ses fantasmes, l'expression littéraire qui lui permet d'affiner son langage, la recherche mathématique qui se substitue à la copie mécanique des problèmes-types. Il est difficile d'aborder tout cela dans une conversation. Il est encore plus dangereux d'anéantir les parents par une plaidoirie abondante et passionnée. Il est beaucoup plus important de les écouter, de reformuler leur opinion pour leur prouver qu'on les a écoutés, de les conduire par voie de questions à découvrir eux-mêmes ce dont leur enfant a besoin : d'encouragements, de



valorisation, d'intérêt à son travail, d'aide pour son développement. En même temps, il convient peut-être de ne pas parler en termes généraux de l'enfant mais de commenter les traces de son travail : ici c'est l'évolution de son écriture qui traduit une équilibration, là c'est un plan de travail qui marque une progression...

Cette attention clinique ne saurait laisser l'interlocuteur indifférent et lorsqu'il constate que son enfant est « suivi » avec la volonté de le faire réussir, la partie est sans doute gagnée.

### *Les réunions*

A quoi bon, alors, des réunions puisque la consultation individuelle a gagné les parents à notre œuvre ? Plusieurs raisons justifient des séances collectives :

1) Un phénomène de renforcement joue lorsqu'une mère, par exemple, explique sa façon de faire ou révèle son embarras. D'autres participants peuvent se projeter dans le même cas et trouver une force de résolution plus grande quand une décision est prise — même implicitement — par plusieurs. De façon plus générale une semblable réunion organise l'enseignement mutuel au niveau des parents.

2) La constitution d'une communauté de parents est la meilleure défense de l'école (crédits à obtenir de la municipalité, participation des parents à l'équipement et à la vie de la classe : documentation, sorties, achat orienté des objets de loisirs, disques, appareil photo, livres, etc.).

3) Le maître tire de ce contact avec l'ensemble des parents des satisfactions affectives et une valorisation quasi-publique de son travail.

4) Un des avantages de la discussion entre parents est de faire découvrir à ceux-ci des aspects de notre pédagogie que nos explications seules rendent moins évidents. Cette forme de caution est précieuse mais aussi très stimulante.

5) C'est une étape vers une pédagogie « futuriste » où les adultes pourront s'associer pendant leurs loisirs au travail scolaire en partageant avec le maître le plaisir d'organiser les activités des élèves.

Dans ces séances, le maître Freinet devrait poser les problèmes en partant des situations concrètes et orienter la discussion en relançant questions et arguments donnés par l'auditoire. S'il est seul à parler, la réunion a peu de valeur et il court le risque de ne pas avoir été compris. Si au contraire il limite ses interventions aux demandes précises de renseignements mais relance continuellement la discussion entre ses interlocuteurs, ceux-ci accéderont à la compréhension par le phénomène bien connu de la clarification de la pensée chez l'auteur d'une intervention, même inhabile.

Une réunion de parents, avec un peu de pratique devrait prendre le style d'une réunion de coopérative... à condition de l'alimenter en projets concrets.

Enfin, rien n'oblige à concevoir ces réunions de parents sous une forme ségrégative : des collègues de classes parallèles ou supérieures, des camarades du mouvement, des invités (médecin, orienteur), des anciens élèves peuvent apporter un peu d'oxygène surtout lorsque le groupe parents-maître passe par une période un peu terne.

R. UEBERSCHLAG